



HYGIÈNE, SÉCURITÉ ET VIE AU TRAVAIL

*COMPTE RENDU
CHS DU 20 JANVIER 2011*

INFO

En préambule, la CGT a tenu à dénoncer la suppression de l'un des deux postes d'ACMO (Agent Chargé de la Mise en Œuvre des règles d'Hygiène et Sécurité) réalisée en 2010 au sein de DRFIP 31 (au motif de la fusion entre la DGI et de la CP).

Les DUERP (documents uniques d'évaluation et de prévention des risques professionnels) ont mis en évidence un nombre important de risques à évaluer et circonscrire : compte tenu de « l'ampleur » de la tâche ,la suppression d'un ACMO va rendre encore plus difficile l'appréhension et le suivi des actions menées.

Plusieurs points à l'ordre du jour :

L' examen des registres Hygiène et sécurité:

Les registres Hygiène et Sécurité font apparaître les remarques récurrentes du ménages non fait ou « mal fait » . Le contrat avec l'entreprise prestataire a été renégocié nationalement en début 2011. **Déjà certain services ont appris ...la diminution du nombre d' heures consacré aux travaux de nettoyage** (Trésoreries de Caraman - Lanta et de l' Union notamment)!!

Sur ce point, il est rappelé que **les observations relatives à la prestation de nettoyage doivent faire l'objet d'annotations précises** (date, heure, défaillances ou tâches de la prestation non effectuées) **sur le Carnet de Liaison**, (que le gestionnaire de site doit tenir à disposition des agents) seul document opposable au prestataire qui a l'obligation de répondre à toutes les observations qui sont portées.

La problématique des « ambiances thermiques », notamment dans certains services de la Cité Administrative, subsistent. Malgré l'installation de climatiseurs et de stores , les températures demeurent très élevées en Juillet et Août.

La solution serait d'effectuer les nécessaires travaux d'isolation des ouvrants sur les Bâtiments D et C. La gestion commune de la cité administrative rends « difficile » la concrétisation de ces travaux, abstraction faite du coût élevé de cette opération...

Afin de régler les « problèmes de fuites » les jours de pluie, le toit du Bâtiment C fera l'objet de travaux de réfection.

Enfin, les problèmes de stationnements sur le parking de la Cité seront solutionnés par le traçage des places de parking des agents et des places pour personnes handicapées ainsi qu'au marquage réglementaire au sol des barrières et portails automatiques.

L'examen des plans relatifs à la création du SIP de Muret

Ce point avait fait l'objet d'un important débat lors du CTPD du 9 décembre dernier. Plusieurs évolutions avaient déjà été actées (stationnement , ambiances thermiques , isolation phonique, zone d'archivage notamment)

La CGT a tenu à revenir sur la problématique de la restauration: la DRFIP a précisé que le service RH la Délégation des services sociaux ainsi que des " spécialistes " de la Centrale feront le point avec les agents du site , notamment sur le dimensionnement de la salle, sur le nombre de " rationnaires " ainsi que sur la qualité de la prestation.

La mise à jour des DUERP

Le président du CHS a rappelé la nécessité d'une mise à jour annuelle des DUERP, pas seulement par l'annotation des actions menées et des risques évacuées mais aussi par la prise en compte des évolutions des structures : CHORUS , SIP et St -GAUDENS pour lequel un nouveau DUERP sera établi eu égard à la nouvelle configuration immobilière dans laquelle les services sont installés.

La méthodologie retenue sera celle déjà utilisée pour l'élaboration initiale des DUERP.

Enfin, pour terminer, la CGT a tenu à dénoncer vivement les annonces de suppressions d'emplois prévues à la DRFIP 31 au 01/09/2011 et notamment les conséquences en terme de souffrance au travail et de stress .

L'année 2010 a vu l'élaboration des DUERP et la création du " tableau de bord de veille sociale " dont la généralisation est prévue pour 2012. Ces démarches conjointes ont pour objectifs l'amélioration des conditions de vie au travail.

S'agissant des DUERP, ont été pointé, dans une majorité de services , les risques psycho sociaux liés à la " **réalisation de travaux sans allocation de moyens supplémentaires** ". **Clairement, il est mis en évidence le manque de personnel.** Pour la DRFIP 31 ce sont encore 29 nouvelles suppressions d'emplois envisagées 2011 pour les deux filières.

Force est de constater qu'à ce jour et malgré une volonté fortement affichée par l'Administration , d'un certain nombre d'initiatives sur l'étude des situations dans les services et de mesures visant à " prévenir les risques " , les agents ne voient rien de concret venir : c' est tout le contraire !

On assiste là à une contradiction insupportable : l'on ne peut prétendre améliorer les conditions de vie au travail sans aborder la question de l'emploi, les modes de pilotages des missions et le " management " des agents.

La DGFIP est là au cœur d'un dilemme dans lequel elle ne pourra continuer à s'enfoncer longtemps sans risques graves pour la santé des personnels (le rapport CARREZ sur l'évolution de l'emploi à la DGFIP pointe le risque du syndrome " France Télécom ").

Enfin, s'agissant des moyens supplémentaires nécessaires, la démarche du DUERP apparaît comme une vaste opération de communication : elle recense le risque ...mais persiste à supprimer les moyens!!!